Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

144e Assemblée de l'UIP

Nusa Dua (Indonésie)
20-24 mars 2022

Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/144/DR-am
10 mars 2022

Repenser et redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de favoriser une paix durable

***Amendements au projet de résolution* présentés dans les délais statutaires par les délégations de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Argentine, de l'Azerbaïdjan, de Bahreïn, de la Belgique, du Canada, de la Chine, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), de la Suisse, de la Thaïlande et de la Turquie**

PRÉAMBULE

Alinéa 1

Modifier l'alinéa existant comme suit :

1) *rappelant* les principes consacrés par la Charte des Nations Unies visant à préserver les générations futures du fléau de la guerre, **en particulier les principes fondamentaux du droit international, notamment l'égalité souveraine de tous les États et la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États,** **1**

(Afrique du Sud)

Alinéa 2

Modifier l'alinéa existant comme suit :

2) *rappelant également* la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme et les autres instruments relatifs aux droits de l'homme**, et affirmant l'importance pour tous les États parties à ces instruments de les mettre pleinement en œuvre afin de promouvoir la paix et la sécurité internationales,** **2**

(Afrique du Sud)

Alinéa 3

Modifier l'alinéa existant comme suit :

3) *rappelant en outre* l'engagement de la communauté internationale en faveur de la prévention des conflits et de l'instauration d'une paix durable, qui figure dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, et de l'Objectif de développement durable 16 relatif à l'accès à la justice et à la promotion de sociétés pacifiques et inclusives en particulier, **et soulignant l'importance pour la communauté internationale de promouvoir un développement mondial plus dynamique, plus vert et plus sain dans le contexte de la pandémie de COVID-19,** **3**

(Chine)

Alinéa 4

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) *ayant à l'esprit* les résolutions ~~du Conseil de sécurité 1325 du 31 octobre 2000 sur les femmes, la paix et la sécurité, 1612 du 26 juillet 2005 sur les enfants et les conflits armés et 2250 du 9 décembre 2015 sur les jeunes, la paix et la sécurité,~~ **et les documents** qui traitent de l'impact disproportionné des conflits violents et de la guerre sur les femmes, les filles et les enfants et soulignent le rôle essentiel que les femmes, les jeunes et les enfants devraient jouer et jouent déjà dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, **4**

(République islamique d'Iran)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

4) *ayant à l'esprit* les résolutions du Conseil de sécurité 1325 du 31 octobre 2000 sur les femmes, la paix et la sécurité, 1612 du 26 juillet 2005 sur les enfants et les conflits armés et 2250 du 9 décembre 2015 sur les jeunes, la paix et la sécurité, qui traitent de l'impact disproportionné des conflits violents et de la guerre sur les femmes, les filles et les enfants et soulignent ~~le rôle essentiel que les femmes, les jeunes et les enfants devraient jouer et jouent déjà dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix~~ **l'importance de la participation pleine et égale des femmes à la prise de décisions s'agissant de la prévention et du règlement des conflits**, **5**

(Afrique du sud)

Alinéa 5

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *rappelant* ~~les~~ **la** résolution~~s~~ de l'UIP *Promouvoir la réconciliation internationale, contribuer à stabiliser les régions en proie à un conflit et aider à la reconstruction après le conflit* (adoptée à la 110e Assemblée de l'UIP en avril 2004), ~~*La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable* (adoptée à la 138e Assemblée de l'UIP en mars 2018) et *Stratégies parlementaires pour renforcer la paix et la sécurité face aux menaces et aux conflits résultant des catastrophes liées au climat et à leurs conséquences* (adoptée à la 142e Assemblée de l'UIP en mai 2021),~~ **6**

(Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

5) *rappelant* les résolutions de l'UIP *Promouvoir la réconciliation internationale, contribuer à stabiliser les régions en proie à un conflit et aider à la reconstruction après le conflit* (adoptée à la 110e Assemblée de l'UIP en avril 2004), ***Le rôle du parlement dans le respect du principe de non-intervention dans les affaires intérieures des États*** **(adoptée à la 136e Assemblée de l'UIP en avril 2017),** *La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable* (adoptée à la 138e Assemblée de l'UIP en mars 2018) et *Stratégies parlementaires pour renforcer la paix et la sécurité face aux menaces et aux conflits résultant des catastrophes liées au climat et à leurs conséquences* (adoptée à la 142e Assemblée de l'UIP en mai 2021), **7**

(Thaïlande)

Alinéa 6

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) *rappelant également* **la Déclaration des présidents des parlements nationaux intitulée *La vision parlementaire de la coopération internationale à l'aube du troisième millénaire*, adoptée le 1er septembre 2000, et** la Déclaration de Saint-Pétersbourg intitulée *Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique* (faite sienne par la 137e Assemblée de l'UIP en octobre 2017), **8**

(Afrique du sud)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

6) *rappelant également* la Déclaration de Saint-Pétersbourg intitulée *Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique* (faite sienne par la 137e Assemblée de l'UIP en octobre 2017), **et la Déclaration de Belgrade intitulée *Renforcement du droit international : rôles et mécanismes parlementaires, et contribution de la coopération régionale* (que la 141e Assemblée de l'UIP a fait sienne en octobre 2019),** **9**

(Thaïlande)

Alinéa 7

Nouvel alinéa 7bis

7bis) *ayant aussi à l'esprit* le recours, à des fins de gain stratégique, à des tactiques qui se situent en deçà du seuil de la guerre, comme les cyberattaques, la guerre de l'information, le commerce coercitif et le ciblage d'infrastructure essentielle, mais qui portent préjudice aux sociétés sur les plans politiques et socio-économiques, **10**

(Canada)

Alinéa 8

Modifier l'alinéa existant comme suit :

8) *sachant* que la paix n'est pas synonyme d'absence de conflit violent et, par conséquent, qu'aucune société n'en est à l'abri, que les causes profondes des conflits sont la résultante d'une conjonction **d'inégalités, de sous-développement,** de doléances, de malentendus non résolus et prolongés au sein de la société et de la capacité de cette dernière à organiser la violence, et qu'à chaque fois que survient un conflit armé, le coût pour la société est considérable, **11**

(Afrique du sud)

Alinéa 9

Modifier l'alinéa existant comme suit :

9) *consciente* que les conflits résolus ont tendance à se répéter et que le nombre de conflits est supérieur au nombre de processus de paix en cours, **et soulignant que des solutions efficaces et durables aux conflits ne peuvent être trouvées que par voie de négociation, dans un esprit de justice, de compromis et de concessions mutuelles,** **12**

(Afrique du sud)

Nouvel alinéa 9bis

9bis) ***consciente également*** **de la nature complexe et multidimensionnelle actuelle des questions de paix et de sécurité, qui doivent être envisagées selon une approche globale, et soulignant le rôle clé des parlements et des parlementaires tout au long du processus de paix, conformément à l'architecture de paix et de sécurité des Nations Unies,** **13**

(Indonésie)

Nouvel alinéa 9bis

9bis) ***consciente également*** **de l'importance du respect de la Charte des Nations Unies et du droit international, en particulier des principes de souveraineté, d'indépendance et d'intégrité territoriale des États, et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États,** **14**

(Thaïlande)

Alinéa 10

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *vivement préoccupée* par le fait que les risques de conflits devraient s'accroître à l'avenir, ~~par exemple en raison des changements climatiques,~~ et réaffirmant ~~qu'il ne saurait y avoir de développement sans paix, ni de paix sans développement, et que ni l'un ni l'autre ne sont possibles en l'absence de promotion des droits de l'homme~~ **que les trois piliers des Nations Unies – la paix et la sécurité, le développement, et les droits de l'homme – sont interdépendants et se renforcent mutuellement**, **15**

(Chine)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *vivement préoccupée* par le fait que les risques de conflits devraient s'accroître à l'avenir, ~~par exemple en raison des changements climatiques,~~ et réaffirmant qu'il ne saurait y avoir de développement sans paix, ni de paix sans développement, et que ni l'un ni l'autre ne sont possibles en l'absence de promotion des droits de l'homme, **16**

(Inde, Turquie)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *vivement préoccupée* par le fait que les risques de conflits **découlant des problèmes mondiaux actuels** devraient s'accroître à l'avenir, par exemple en raison des changements climatiques, et réaffirmant qu'il ne saurait y avoir de développement sans paix, ni de paix sans développement, et que ni l'un ni l'autre ne sont possibles en l'absence de promotion des droits de l'homme, **18**

(Thaïlande)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

10) *vivement préoccupée* par le fait que les risques de conflits devraient s'accroître à l'avenir, par exemple en raison des changements climatiques **et des pandémies**, et réaffirmant qu'il ne saurait y avoir de développement sans paix, ni de paix sans développement, et que ni l'un ni l'autre ne sont possibles en l'absence de promotion des droits de l'homme, **19**

(Afrique du Sud)

Alinéa 11

Supprimer l'alinéa. **20**

(Allemagne)

Alinéa 12

Supprimer l'alinéa.

(Bahreïn) **21**

Modifier l'alinéa existant comme suit :

12) *consciente*, à la lumière des défis actuels et futurs, de la nécessité de promouvoir activement la paix et de prévenir les conflits en mobilisant un plus grand nombre d'acteurs et d'organisations, et que la contribution des femmes, des jeunes et des ~~peuples autochtones~~ **collectivités locales** est essentielle à cet égard, **22**

(Indonésie)

Nouvel alinéa 12bis

12bis) *consciente également* que, tandis que le monde continue de faire face à des crises humanitaires, la sécurité humaine, en tant que nouveau modèle pour la coopération au développement, peut être déterminante pour relever les défis multidimensionnels et complexes auxquels le monde est confronté, **23**

(Thaïlande)

Alinéa 13

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *consciente également* du rôle singulier joué par les parlements nationaux et les parlementaires pour ce qui est de **mettre à profit la diplomatie parlementaire en tant qu'outil essentiel pour** promouvoir ~~le~~ **un** dialogue **interparlementaire productif**, et de leurs pouvoirs législatif, de contrôle et budgétaire, qui leur permettent de déterminer l'affectation des ressources aux domaines de développement considérés comme des priorités nationales, de la nécessité de veiller à ce que le parlement fonctionne de manière efficace et ininterrompue avant, pendant et après les conflits et du rôle joué par les parlements pour prévenir les conflits, **24**

(Thaïlande)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

13) *consciente également* du rôle singulier joué par les parlements nationaux et les parlementaires pour ce qui est de promouvoir le dialogue **et la médiation**, et de leurs pouvoirs législatif, de contrôle et budgétaire, qui leur permettent de déterminer l'affectation **équitable** des ressources aux domaines de développement considérés comme des priorités nationales **ainsi que leur utilisation rationnelle**, de la nécessité de veiller à ce que le parlement fonctionne de manière efficace et ininterrompue avant, pendant et après les conflits et du rôle joué par les parlements pour prévenir les conflits, **25**

(Afrique du Sud)

Alinéa 14

Supprimer l'alinéa.

(Chine) **26**

Alinéa 15

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *prenant acte* du ~~rôle~~ **partenariat** singulier de l'UIP ~~en tant que pendant parlementaire des~~ **avec les** Nations Unies **et de son rôle** en tant que forum de négociations informelles sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationale et, en particulier, de son rôle de soutien aux parlements et aux parlementaires dans la lutte contre les menaces qui pèsent sur la paix aux niveaux local, national, régional et international, **27**

(Canada)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

15) *prenant acte* du rôle singulier de l'UIP en tant que pendant parlementaire des Nations Unies et en tant que forum de ~~négociations informelles~~ **dialogue et de coopération** sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationale et, en particulier, de son rôle de soutien aux parlements et aux parlementaires dans la lutte contre les menaces qui pèsent sur la paix aux niveaux local, national, régional et international, **28**

(Afrique du Sud)

Alinéa 16

Modifier l'alinéa existant comme suit et le fusionner avec le précédent paragraphe :

16) ~~*consciente* du rôle singulier joué par l'UIP sur les questions qui transcendent le cadre de la souveraineté nationale et sa capacité à diffuser~~, **et pour diffuser** auprès de ses Parlements membres les enseignements tirés de l'expérience et ~~à~~ permettre un dialogue riche et respectueux entre les parlementaires de différentes délégations en vue de trouver des solutions, **29**

(Bahreïn)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

16) *consciente* ~~du rôle singulier joué par l'UIP sur les questions qui transcendent le cadre de la souveraineté nationale et sa~~ **de la** capacité **de l'UIP** à diffuser auprès de ses Parlements membres les enseignements tirés de l'expérience et à permettre un dialogue riche et respectueux entre les parlementaires de différentes délégations en vue de trouver des solutions, **30**

(Egypte, Inde)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

16) *consciente* du **précieux** rôle ~~singulier~~ joué par l'UIP ~~sur les questions qui transcendent le cadre de la souveraineté nationale~~ **en matière de diplomatie parlementaire** et sa capacité à diffuser auprès de ses Parlements membres les enseignements tirés de l'expérience et à permettre un dialogue riche et respectueux entre les parlementaires de différentes délégations en vue de trouver des solutions, **32**

(Canada)

Nouvel alinéa 16bis

16bis) *ayant à l'esprit* la Stratégie de l'UIP 2022-2026, en particulier ses objectifs "renforcer les capacités des parlements et les rendre plus efficaces", "promouvoir des parlements inclusifs et représentatifs" et "favoriser l'action parlementaire collective", **31**

(Canada)

Alinéa 17

Modifier l'alinéa existant comme suit :

17) *consciente également* qu'un parlement inclusif, représentatif ~~et~~**, accessible,** responsable, **efficace et doté de l'autonomie et des capacités nécessaires pour agir** peut favoriser la résilience aux conflits et une paix durable lorsque les doléances, les différends et les solutions possibles sont exprimés et décidés dans le cadre de débats publics pacifiques, transparents et respectueux au sein et en dehors du parlement, **32**

(Afrique du Sud)

Alinéa 19

Modifier l'alinéa existant comme suit :

19) *réaffirmant* le rôle central de la représentation parlementaire pour combattre les causes profondes des conflits et de la violence, notamment les inégalités, l'exclusion, l'absence d'état de droit, les injustices**, l'exploitation illégale des ressources naturelles** et la discrimination, entre autres, **33**

(Afrique du Sud)

Alinéa 20

Supprimer l'alinéa. **34**

(Bahreïn)

Alinéa 22

Modifier l'alinéa existant comme suit :

22) *consciente* du rôle joué par les parlements en ce qui concerne le contrôle de la sécurité de l'État, des organismes de sécurité publique, des structures de renseignement~~,~~ **et** du secteur législatif ~~et des dépenses militaires~~, notamment en veillant à ce que les entités concernées agissent de manière responsable, transparente et dans le respect de l'état de droit et des droits de l'homme, afin de répondre aux besoins de sécurité de l'ensemble des citoyens, y compris les femmes, les enfants et les membres des groupes vulnérables, **35**

(Égypte)

Alinéa 23

Supprimer l'alinéa. **36**

(Bahreïn)

Alinéa 24

Modifier l'alinéa existant comme suit :

24) *prenant acte* du rôle essentiel joué par les parlements pour ce qui est de promouvoir la prévention des conflits en se concentrant sur le désarmement et les questions socio-économiques, psychosociales, climatiques et écologiques, et aussi de leur rôle déterminant dans les situations d'après-conflit pour prévenir le retour de la violence à grande échelle, notamment en ~~favorisant~~ **promulguant et en contrôlant** la mise en œuvre des accords de paix **convenus et en prévoyant des financements adéquats à cet effet**, en investissant dans la santé psychosociale, la justice transitionnelle, la réinsertion et les réformes institutionnelles, **37**

(Afrique du Sud)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

24) prenant acte du rôle essentiel joué par les parlements pour ce qui est de promouvoir la prévention des conflits en se concentrant sur le désarmement et les questions socio-économiques, psychosociales, climatiques et écologiques, et aussi de leur rôle déterminant dans les situations d'après-conflit pour prévenir le retour de la violence à grande échelle, notamment en favorisant **et en contrôlant** la mise en œuvre des accords de paix, en investissant dans la santé psychosociale, la justice transitionnelle, la réinsertion et les réformes institutionnelles, **38**

(Thaïlande)

Modifier l'alinéa existant comme suit :

24) *prenant acte* du rôle essentiel joué par les parlements pour ce qui est de promouvoir la prévention des conflits en se concentrant sur le désarmement et les questions socio-économiques, psychosociales, climatiques et écologiques, et aussi de leur rôle déterminant dans les situations d'après-conflit pour prévenir le retour de la violence à grande échelle, notamment en favorisant la mise en œuvre des accords de paix, en investissant dans ~~la santé psychosociale~~ **les services de santé de base**, la justice transitionnelle, la réinsertion et les réformes institutionnelles, **39**

(Égypte)

Alinéa 25

Nouvel alinéa 25bis

25bis) *reconnaissant* qu'il faut accroître les niveaux de ressources financières pour soutenir la mise en œuvre des engagements visant à prévenir les conflits et à maintenir la paix, **40**

(Canada)

Nouvel alinéa 25bis

25bis) *demandant* aux parlements de renforcer les cadres législatifs et juridiques et d'examiner les différents mécanismes et politiques nécessaires pour combattre le phénomène du terrorisme et de l'extrémisme et pour assécher ses sources, et soulignant le rôle joué par les parlements pour ce qui est de promouvoir les valeurs de tolérance et de coexistence pacifique dans la société, **41**

(Émirats arabes unis)

DISPOSITIF

Paragraphe 1

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *exhorte* les parties prenantes aux processus de paix à reconnaître les institutions et les acteurs nationaux ou locaux **et leurs parlements respectifs**, à collaborer avec eux et à participer aux activités destinées à consolider et à soutenir les efforts de paix par le biais de l'appropriation et de la prise de contrôle au niveau national ou local ; **42**

(Thaïlande)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

1. *exhorte* les parties prenantes aux processus de paix à reconnaître les institutions et les acteurs nationaux ou locaux **impliqués dans la formulation, la conception et la mise en œuvre de processus de transition**, à collaborer avec eux et à participer aux activités destinées à consolider et à soutenir les efforts de paix par le biais de l'appropriation et de la prise de contrôle au niveau national ou local ; **43**

(Afrique du Sud)

Paragraphe 2

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *demande* aux parlements et aux parlementaires d'accroître leurs efforts ~~en faveur de la paix~~ **pour remédier aux causes structurelles profondes des conflits, y compris au sous-développement et aux inégalités, notamment celles qui touchent les femmes, les filles et les jeunes,** et **en faveur** de la résolution non violente des différends avant, pendant et après les conflits, ~~et si ces efforts s'avèrent infructueux, de faire appel à des acteurs internationaux pour obtenir de l'aide~~ **et demande également aux parlements de renforcer les mécanismes nationaux existants ou, le cas échéant, de créer ces mécanismes par lesquels les citoyens, et en particulier les femmes, peuvent enregistrer leurs doléances, les responsables sont amenés à répondre de leurs actes et les victimes obtiennent justice** ; **44**

(Afrique du Sud)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *demande* aux parlements et aux parlementaires d'accroître leurs efforts en faveur de la paix et de la résolution non violente des différends avant, pendant et après les conflits, ~~et si ces efforts s'avèrent infructueux, de faire appel à des acteurs internationaux pour obtenir de l'aide~~ **et, convaincue que pour établir un monde véritablement juste, la démocratie et l'égalité pour lesquelles les parlementaires œuvrent doivent prévaloir dans l'ordre international, demande également aux parlementaires de réaffirmer leur vocation irrévocable à poursuivre des voies diplomatiques et pacifiques pour rétablir l'intégrité territoriale dans les cas qui restent en attente de règlement au Comité spécial de la décolonisation de l'ONU** ; **45**

(Argentine)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *demande* aux parlements et aux parlementaires d'accroître leurs efforts en faveur de la paix et de la résolution non violente des différends avant, pendant et après les conflits~~, et si ces efforts s'avèrent infructueux, de faire appel à des acteurs internationaux pour obtenir de l'aide~~ ; **46**

(Inde, Indonesie)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *demande* aux parlements et aux parlementaires d'accroître leurs efforts en faveur de la paix et de la résolution non violente des différends avant, pendant et après les conflits, et si ces efforts s'avèrent infructueux, de faire appel à ~~des acteurs internationaux pour obtenir de~~ l'aide **internationale** ; **47**

(Thaïlande)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

2. *demande* aux parlements et aux parlementaires d'accroître leurs efforts en faveur de la paix et de la résolution non violente des différends avant, pendant et après les conflits, **en tenant dûment compte des tactiques utilisées à des fins de gain stratégique qui se situent en deçà du seuil de la guerre, mais qui portent préjudice aux sociétés,** et si ces efforts s'avèrent infructueux, de faire appel à des acteurs internationaux pour obtenir de l'aide ; **48**

(Canada)

Paragraphe 3

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *encourage* les parlements, dans leurs efforts en faveur de la paix, à ~~établir de façon systématique des partenariats avec~~ **renforcer le contrôle de** l'exécutif, ~~les organismes de contrôle indépendants,~~ **et à mobiliser** les organisations de la société civile, les mouvements confessionnels, les groupes de femmes, les organisations locales, les artisans de la paix, le monde universitaire, les médias~~,~~ **et** le secteur privé ~~et les organismes régionaux et internationaux, que ce soit~~ dans leur propre pays ~~ou au niveau international,~~ **et encourage également les parlements à contribuer, au moyen de processus parlementaires, à renforcer la démocratie, le développement durable et le progrès social** ; **49**

(Afrique du Sud)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

3. *encourage* les parlements, dans leurs efforts ~~en faveur de la~~ **pour redéfinir les procédés d'élaboration des processus de paix en vue de parvenir à une** paix **juste et durable**, à établir de façon systématique des partenariats avec l'exécutif, les organismes de contrôle indépendants, les organisations de la société civile, les mouvements confessionnels, les groupes de femmes, les organisations locales, les artisans de la paix, le monde universitaire, les médias, le secteur privé et les organismes régionaux et internationaux, que ce soit dans leur propre pays ou au niveau international ; **50**

(Thaïlande)

Paragraphe 4

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *demande* aux parlements d'allouer du temps et des ressources à l'identification **et à la levée** des obstacles qui limitent la participation des citoyens au processus décisionnel parlementaire en raison de leur sexe, âge, origine géographique, identité sociale (ethnie, religion, race, etc.) ou citoyenneté ; **51**

(Afrique du Sud)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

4. *demande* aux parlements d'allouer du temps et des ressources à l'identification des obstacles qui limitent la participation des citoyens au processus décisionnel parlementaire en raison de leur sexe, âge, origine géographique, identité sociale (ethnie, religion, race, etc.) ou citoyenneté**, et de rechercher des solutions à ces problèmes** ; **52**

(Thaïlande)

Paragraphe 5

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *demande également* aux parlements de réfléchir à des mécanismes et à des modalités, comme l'approche de la sécurité humaine, qui permettent de collaborer de façon continue et systématique avec les citoyens et les résidents~~, et qui tiennent compte des réalités et des besoins des différents groupes de population et de la diversité des contextes, et d'investir dans ces mécanismes et modalités, qui devront être appliqués par le biais de moyens traditionnels et novateurs, comme les permanences des parlementaires, les consultations ou le dialogue en ligne avec les groupes touchés par les conflits~~ ; **53**

(Azerbaïdjan)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *demande également* aux parlements de réfléchir à des mécanismes et à des modalités, comme l'approche de la sécurité humaine, qui permettent de collaborer de façon continue et systématique avec les citoyens et les résidents, et qui tiennent compte des réalités et des besoins des différents groupes de population et de la diversité des contextes, et d'investir dans ces mécanismes et modalités, qui devront être appliqués par le biais de moyens traditionnels et novateurs, comme les ~~permanences~~ **les actions ou interventions pratiques** des parlementaires, les consultations ou le dialogue en ligne avec les groupes touchés par les conflits ; **54**

(Bahreïn)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

5. *demande également* aux parlements de réfléchir ~~à des~~ **et d'associer leurs gouvernements à la définition de** mécanismes et ~~à des~~ **de** modalités **optimaux et basés sur des données probantes**, comme l'approche de la sécurité humaine, qui permettent de collaborer de façon continue et systématique avec les citoyens et les résidents, et qui tiennent compte des réalités et des besoins des différents groupes de population et de la diversité des contextes, et d'investir dans ces mécanismes et modalités, qui devront être appliqués par le biais de moyens traditionnels et novateurs, comme les permanences des parlementaires, les consultations ou le dialogue en ligne avec les groupes touchés par les conflits ; **55**

(Thaïlande)

Paragraphe 6

Supprimer le paragraphe. **56**

(Bahreïn)

Paragraphe 7

Modifier le paragraphe existant comme suit :

7. *exhorte* les parlements, leurs membres et les partis politiques à établir des partenariats afin de lutter contre les discours de haine et la désinformation, notamment en ligne, et à encourager une participation et une représentation politiques davantage diversifiées et inclusives**, et exhorte également les parlements à réexaminer ou à réformer la législation, les politiques et les pratiques qui perpétuent l'incitation à la violence et à la haine fondées sur la race, l'ethnie, le genre ou la religion** ; **57**

(Afrique du Sud)

Paragraphe 8

Modifier le paragraphe existant comme suit :

8. *encourage vivement* ~~la poursuite des efforts~~ **les parlements à examiner dans quelle mesure ils disposent eux-mêmes de politiques et de mécanismes** visant à assurer l'égalité de participation **des jeunes et** des femmes au parlement et à tous les niveaux de prise de décision et, à cet égard, à reconnaître le soutien essentiel de leurs homologues masculins, tout en exhortant les États membres à garantir la participation systématique des parlements à la mise en œuvre des programmes *Femmes, paix et sécurité* et *Jeunes, paix et sécurité* ; **58**

(Afrique du Sud)

Scinder le paragraphe existant en deux paragraphes et le modifier comme suit :

8. *encourage vivement* la poursuite des efforts visant à assurer l'égalité de participation des femmes au parlement et à tous les niveaux de prise de décision et, à cet égard, à reconnaître le soutien essentiel de leurs homologues masculins **;** ~~, tout en exhortant~~

8bis. ***exhorte*** les États membres à garantir la participation systématique des parlements à la mise en œuvre des programmes *Femmes, paix et sécurité* et *Jeunes, paix et sécurité****,*** **y compris l'Initiative Elsie, qui vise à promouvoir la participation concrète des femmes dans les opérations de soutien de la paix, et les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats** ; **59**

(Canada)

Paragraphe 9

Modifier le paragraphe existant comme suit :

9. *demande* aux parlements de renforcer les cadres et mécanismes juridiques afin de prévenir et de lutter contre **l'extraction illégale de minéraux naturels et contre** la corruption par des mesures institutionnelles, et d'élaborer des codes de conduite engageant les parlementaires au niveau individuel ; **60**

(Afrique du Sud)

Nouveau paragraphe 9bis

9bis ***reconnaît*** **que le cyberespace joue un rôle croissant pour la politique et la paix internationales et que la cybersécurité est de plus en plus menacée au niveau mondial, et affirme que dans le cybersespace, le droit international s'applique et les droits de l'homme et les libertés fondamentales doivent être protégés et respectés, et qu'Internet doit rester un espace libre, ouvert, interopérable, fiable et sûr pour tous ;** **61**

(Allemagne)

Nouveau paragraphe 9ter

9ter. ***reconnaît*** **que le respect, la protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont essentiels pour prévenir les conflits violents et garantir la paix et la sécurité ;** **62**

(Allemagne)

Paragraphe 10

Modifier le paragraphe existant comme suit :

10. *exhorte* les parlements à promouvoir la transparence et la redevabilité en ce qui concerne l'allocation des ressources financières, les budgets, les politiques~~,~~ **et** les pratiques ~~et les nominations dans les secteurs de l'armée et de la sécurité, par la création d'organes de contrôle~~, ainsi qu'à encourager les efforts de désarmement visant à cantonner et détruire les armes, les mines et les munitions non explosées, et à soutenir la création de programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion ; **63**

(Inde)

Nouveau paragraphe 10bis

10bis. *encourage vivement* les parlementaires à assurer un financement global pour la consolidation de la paix en décloisonnant les différents crédits afin que les fonds de l'aide publique au développement puissent être utilisés pour des activités de consolidation de la paix ; **64**

(Suisse)

Paragraphe 11

Supprimer le paragraphe. **65**

(Bahreïn, Égypte, Inde, Indonésie)

Paragraphe 12

Modifier le paragraphe existant comme suit :

12. *exhorte* les parlements à veiller à ce que leurs mécanismes de contrôle et leurs systèmes de commissions soient structurés, mandatés, dotés de ressources et de moyens adéquats de manière à appréhender la question de la sécurité d'un point de vue global et intersectoriel, notamment sous l'angle du développement humain et de l'écologie**, et à donner aux citoyens l'information nécessaire pour participer de façon constructive aux processus dont découlent les lois touchant la démocratisation et le développement humain, tant à l'échelle nationale qu'à l'étranger** ; **66**

(Afrique du Sud)

Nouveau paragraphe 12bis

12bis. *appelle* les parlementaires à encourager et à appuyer la hausse des niveaux d'investissements de ressources financières, y compris dans des programmes comme le Fonds pour la consolidation de la paix, pour assurer que les activités de prévention des conflits et de maintien de la paix bénéficient d'un soutien financier approprié ; **67**

(Canada)

Paragraphe 13

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *demande* aux parlements d'investir dans le bien-être psychosocial des personnes**, les services de santé de base** et ~~des~~ **les** populations afin de consolider la paix et de prévenir la réapparition de futurs cycles de violence**, notamment par des mécanismes qui permettent d'affronter le passé** ; **68**

(Suisse)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *demande* aux parlements d'investir dans ~~le bien-être psychosocial des personnes et~~ **les services de santé de base** et ~~des~~ **dans les** populations afin de consolider la paix et de prévenir la réapparition de futurs cycles de violence ; **69**

(Égypte)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *demande* aux parlements d'investir dans le bien-être ~~psychosocial~~ **général** des personnes et des populations afin de consolider la paix et de prévenir la réapparition de futurs cycles de violence ; **70**

(Thaïlande)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *demande* aux parlements d'investir **dans un processus multidimensionnel prévoyant des cadres pour protéger et aider les groupes vulnérables, des mécanismes politiques, et des institutions pour prévenir et gérer les conflits par des moyens pacifiques et pour institutionnaliser la participation équitable à la vie politique et socio-économique, et** dans le bien-être psychosocial des personnes et des populations afin de consolider la paix et de prévenir la réapparition de futurs cycles de violence ; **71**

(Afrique du Sud)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

13. *demande* aux parlements d'investir dans le bien-être psychosocial des personnes et des populations afin de consolider la paix et de prévenir la réapparition de futurs cycles de violence, **y compris par le truchement de mécanismes tels que les tribunes de justice transitionnelle, les enquêtes de vérité et de réconciliation et les poursuites criminelles ;** **72**

(Canada)

Paragraphe 15

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *encourage* ~~la~~ **le renforcement de la** coopération **des organisations** interparlementaire**s dans le monde** afin de favoriser l'ambition collective, de renforcer l'apprentissage entre pairs et d'accroître la mutualisation des bonnes pratiques entre parlementaires concernant les moyens de parvenir à une paix et à un développement humain durables et adaptés au contexte local ; **73**

(Thaïlande)

Modifier le paragraphe existant comme suit :

15. *encourage* la coopération interparlementaire afin de ~~favoriser l'ambition collective, de~~ renforcer l'apprentissage entre pairs et d'accroître la mutualisation des bonnes pratiques entre parlementaires concernant les moyens de parvenir à une paix et à un développement humain durables et adaptés au contexte local ; **74**

(Bahreïn)

Paragraphe 16

Modifier le paragraphe existant comme suit :

16. *réaffirme* qu'en tant qu'institutions et acteurs **qui exercent la diplomatie parlementaire en faveur** du dialogue pacifique, de la législation et du contrôle, les parlements et les parlementaires jouent un rôle singulier et disposent de compétences spécifiques pour apporter des réponses adaptées aux conflits, et reconnaît leur capacité à inviter et convoquer les acteurs concernés à prendre part aux processus de paix nationaux ; **75**

(Thaïlande)

Nouveau paragraphe 16bis

16bis. *souligne* que, en tant que membres de la communauté internationale qui s'efforce de faire progresser les droits de l'homme, les parlements et les parlementaires doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour alléger le fardeau de la dette extérieure des pays en développement et contribuer ainsi aux efforts déployés par leurs gouvernements pour réaliser les droits économiques, sociaux et culturels de leurs peuples et progresser vers un développement durable, équitable et inclusif ; souligne également que les parlements et les parlementaires sont pleinement conscients que l'augmentation exponentielle de l'endettement des pays en développement est insoutenable dans un contexte de pandémie, et que les parlementaires doivent empêcher que les populations des pays endettés se voient refuser l'accès aux droits fondamentaux tels que l'alimentation, la santé, l'emploi, l'éducation et le logement, en leur imposant des politiques d'ajustement structurel ; et c'est à cette fin que les parlementaires soutiennent les débats dans les forums internationaux visant à examiner l'architecture des dettes internationales et le système financier international ; souligne en outre que les parlements et les parlementaires doivent intensifier leurs efforts pour trouver des solutions pacifiques, politiques, multilatérales et négociées aux conflits et que, en tant que membres de la communauté internationale, ils doivent également empêcher les sanctions économiques et financières qui entraînent souvent de graves récessions économiques, aggravant ainsi la situation et causant des dommages humanitaires incalculables ; **76**

(Argentine)

Paragraphe 18

Nouveau paragraphe 18bis

18bis. *demande* aux parlements d'initier et de soutenir toute initiative multilatérale visant à définir un cadre réglementaire sur les systèmes d'armes létales entièrement autonomes pour la mise en place d'une interdiction internationale, compte tenu qu'un système d'arme létale autonome doit être défini comme un système d'arme qui, sans intervention humaine, est en capacité de sélectionner un objectif humain ou un objectif où se trouve un humain (chercher/identifier/détecter) et d'attaquer un humain ou un objectif où se trouve un humain ; **77**

(Belgique)

Nouveau paragraphe 18ter

18ter. *encourage* les parlements à inciter leurs gouvernements à contribuer et à finaliser la déclaration politique internationale visant à aborder l'impact humanitaire de l'utilisation des armes explosives à large rayon d'impact en zones peuplées, ainsi qu'à s'engager à éviter leur utilisation du fait de la très haute probabilité de leurs effets disproportionnés et indiscriminés, comme recommandé par le Secrétaire général de l'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge ; **78**

(Belgique)